



**CREMATORIUM INTERCOMMUNAL DE
L'AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING**

Rapport Annuel du Délégué 2023



**CRÉMATORIUMS
DE FRANCE**

Table des matières

1.	PREAMBULE	3
1.1.	PRESENTATION	3
2.	ACTIVITE DE L'ANNEE	4
2.1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.2	EVOLUTION DE LA CREMATION EN FRANCE	6
2.3	LA CREMATION EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE	7
2.4	VOLUMES DES PRESTATIONS REALISEES AU CREMATORIUM EN 2023	8
2.5	EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACE AUX ETABLISSEMENTS VOISINS	11
2.6	MOYENS HUMAINS	12
2.6.1.	Qualifications	12
2.6.2.	Formations	12
3.	CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	13
3.1	RELATIONS AVEC LES USAGERS	13
3.1.1.	Les certifications	14
3.1.2.	Mesure de la qualité du service rendu	14
3.1.3.	Réclamations, litiges et contentieux	16
3.2	TARIFS PRATIQUES PAR NOTRE ETABLISSEMENT	18
3.2.1	Les clauses de révisions	18
3.2.2	Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués	19
3.2.3	Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes	20
3.3	PRINCIPE DE CONTINUITE D'EXPLOITATION	21
3.4	PRINCIPE DE L'EQUILIBRE CONTRACTUEL	22
3.4.1	Redevance à verser au délégant (en € HT)	22
3.4.2	Examen des avenants au contrat	23
3.5	PRINCIPE DE NEUTRALITE	24
3.6	PRINCIPE DE SAUVEGARDE DE LA LIBERTE DU DELEGANT EN FIN DE CONTRAT	25
3.6.1.	Biens de retour / biens de reprise et biens propres	25
3.6.2.	Liste des engagements	25
3.6.3.	Collecte et retraitement des déchets métalliques	26
3.7	MAINTENANCE ET GER	27
4.	LES COMPTES	28
4.1	COMPTE DE RESULTAT DE L'ETABLISSEMENT	28
4.1.1.	Details des recettes de l'année 2023	28
4.1.2.	Compte de résultat complet	29
4.2	COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS	30
5.	CONCLUSIONS & PERSPECTIVES	31

1. Préambule

1.1. Présentation

L'Agglomération Montargoise et Rives du Loing a confié l'exploitation du Crématorium intercommunal à Crématoriums de France (« SCF » dans la suite de ce rapport) par contrat d'affermage à compter du 1^{er} janvier 2017 et pour une durée totale de 10 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Le présent rapport relatif à l'exercice 2023 a pour but de vous présenter en détail l'activité de votre crématorium en 2022, les principaux faits marquants de l'exercice qui vient de s'achever ainsi que les principaux indicateurs économiques qui y sont relatifs.

Comme vous pourrez le lire plus bas, cette année a été marquée par :

- Un volume des **crémations en baisse** par rapport à l'exercice précédent à la suite notamment de l'ouverture du crématorium de Montereau-Fault-Yonne ;
- Un **niveau de satisfaction très élevé (9,1/10)** mesuré grâce à notre dispositif permettant de recueillir les remarques des familles ;
- Et enfin des projets de crématoriums à proximité (notamment Romilly-sur-Seine et Sens) ainsi que l'ouverture du crématorium de Montereau-Fault-Yonne en septembre 2023 qui vont également venir amoindrir l'activité et le chiffre d'affaires de la DSP au cours des prochaines années.

Nous espérons que la lecture de ce rapport vous apportera tous les éléments nécessaires à vous assurer des efforts engagés par Crématoriums de France pour conduire, avec tout le professionnalisme requis, cette mission de service public que vous nous avez confiée.

2. Activité de l'année

2.1 Présentation de l'établissement

L'équipement dont nous assurons la gestion est situé sur la commune d'Amilly dans l'enceinte du cimetière intercommunal. L'établissement est doté d'un environnement offrant un cadre privilégié et propice au recueillement.

Il est équipé d'un appareil de crémation ATI CR2000XXL, installé au cours de l'exercice 2017 par Crématoriums de France comme prévu lors de la signature du contrat de DSP, adossé à une ligne de filtration opérationnelle depuis le 26 janvier 2018.

Les descriptions qui suivent reprennent les éléments du contrat de délégation de service public.

Description des locaux et des équipements

Le crématorium, d'une surface totale de 546,94 m², comprend :

Partie publique

- Un hall d'accueil
- Un bureau de direction
- Une salle de cérémonie
- Une salle d'accueil des familles, de remise de l'urne et de visualisation
- Un condouloir
- Un salon des retrouvailles
- Des sanitaires publics

Partie administrative et technique

- Une salle d'introduction
- Une salle technique avec un appareil de crémation
- Une salle de conservation des urnes
- Un local chaufferie
- Des vestiaires pour le personnel
- Des sanitaires avec douche pour le personnel du crématorium
- Un réfectoire réservé au personnel

Il dispose également d'un parking de 50 places, commun au parking du cimetière, et d'un site cinéraire dont la gestion et l'exploitation sont assurées par le délégataire (voir article 22.4 du contrat de DSP).

Habilitation

L'habilitation pour la gestion et l'utilisation du crématorium a été délivrée à Crématoriums de France par arrêté du préfet du département du Loiret le 17 novembre 2022 sous le numéro 22-45-0109 pour une durée de cinq ans, soit jusqu'au 30 décembre 2027.

Suivi de la conformité

Au cours de cet exercice, toutes les mesures obligatoires relatives à la conformité de votre équipement ont été réalisées dans les temps. SCF s'appuie pour cela sur **l'expertise du service qualité de Funecap Groupe**, sa maison-mère, qui se tient en permanence au fait des nombreuses et régulières évolutions réglementaires, et de plus en plus restrictives compte tenu de la sensibilité liée à cet ERP (Etablissement Recevant du Public) particulier. SCF a réalisé dans le cadre du plan groupe de Prévention et Gestion des Risques les missions suivantes :

- 13 avril 2023 : la vérification périodique annuelle des installations électriques
- 1^{er} juin 2023 : la vérification périodique annuelle des appareils de levage (table d'introduction) et le contrôle périodique des portes et portails
- 14 juin 2023 : la vérification périodique annuelle des moyens de secours incendie
- 18 juillet 2023 : la vérification périodique annuelle des extincteurs
- 7 août 2023 : la vérification périodique annuelle des installations de gaz

Tous ces contrôles ont conclu à la conformité des installations existantes.

Références des règlements intérieurs

Le règlement intérieur en vigueur au crématorium est affiché dans l'établissement et à la disposition du public.

Rappel des horaires d'ouverture

Le crématorium est ouvert 5 jours sur 7, du lundi au vendredi, sur le mode de fonctionnement suivant :

- Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
- Sur réservation du lundi au vendredi :
 - de 8h00 à 9h00
 - de 12h00 à 14h00
 - de 17h00 à 19h00

Une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 depuis le numéro du standard du crématorium par le personnel de l'établissement, les appels reçus entre 21h30 et 7h30 sont redirigés vers un répondeur téléphonique. Le personnel de l'établissement traite les messages dès l'ouverture. Cette mobilisation permet d'assurer la plus grande réactivité face aux demandes des opérateurs funéraires.

2.2 Evolution de la crémation en France

Les données nationales 2023 ne seront disponibles qu'à compter du dernier trimestre 2024. Nous vous présentons ainsi les statistiques 2022, dernières données publiées à ce jour par la Fédération Française de Crémation.

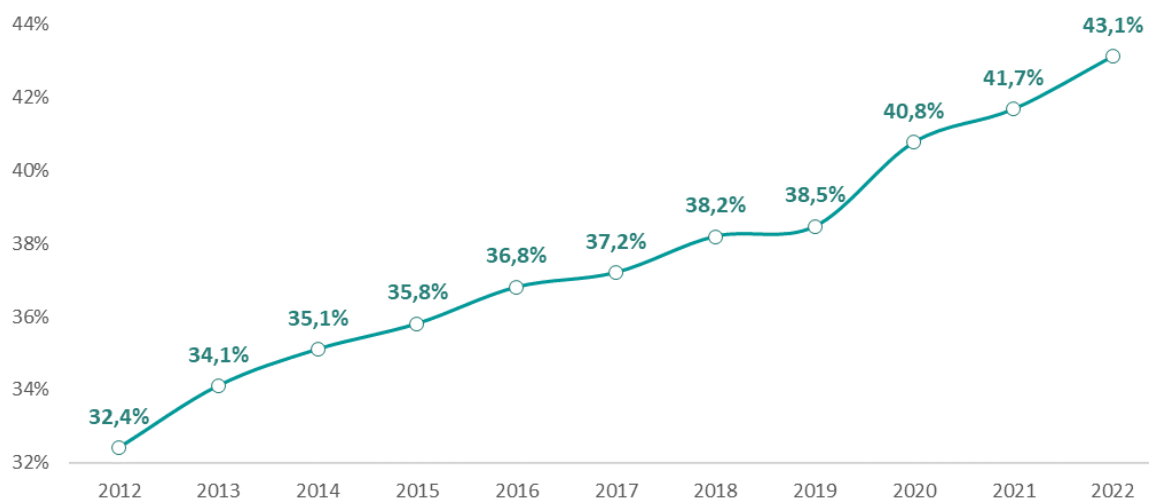
L'année 2022 en France (derniers chiffres disponibles) :

- 220 crématoriums en service
- 286 132 crémations réalisées
- 43,1% de taux de crémation

En 2022, le nombre de crémations réalisées en France a augmenté de 5,75 % par rapport à l'année 2021. Dans le même temps, le nombre de décès a augmenté de 2,2% sur cette même période, traduisant un essor de la pratique de la crémation. Le choix de la crémation est disparate selon les régions : dans certaines d'entre elles, 30% des obsèques donnent lieu à une crémation alors que pour d'autres (généralement plus urbanisées), la crémation représente plus de 60% des obsèques.

Evolution de la crémation en France											
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de crémation	32,4%	34,1%	35,1%	35,8%	36,8%	37,2%	38,2%	38,5%	40,8%	41,7%	43,1%

Evolution de la crémation en France



2.3 La crémation en région Centre-Val de Loire

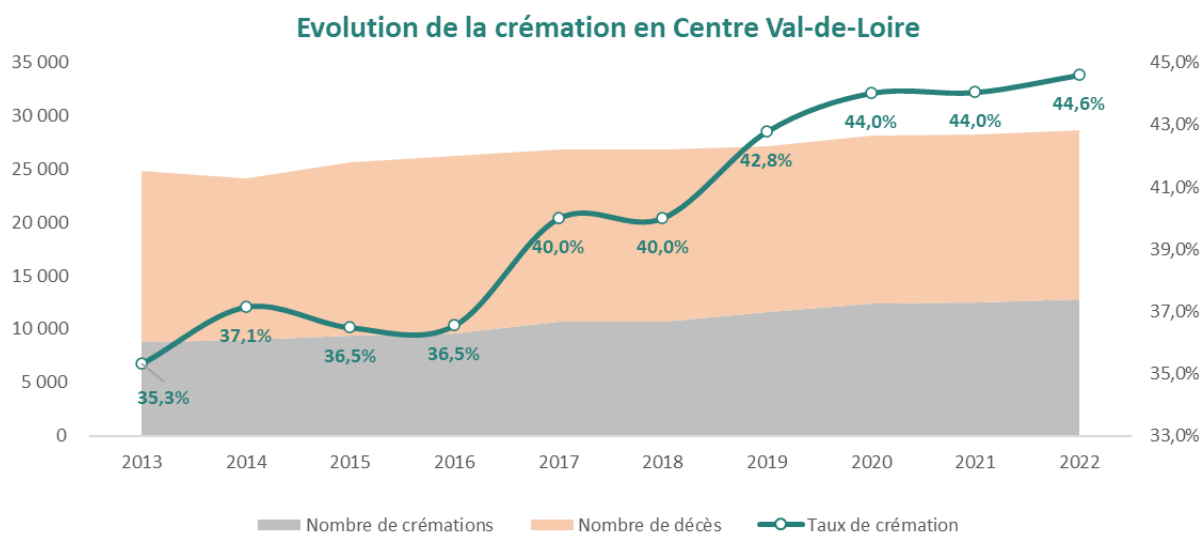
La crémation en Centre Val-de-Loire en 2022 :

- 12 crématoriums en activité
- 12.785 crémations réalisées
- 44,6 % de taux de crémation

Le nombre de crémations réalisées en Centre-Val-de-Loire a augmenté de 2,6% en 2022 par rapport à 2021.

Le taux de crémation reste quant à lui stable sur cette même période (44,6%) et demeure supérieur au taux national.

Evolution de la crémation en Centre Val-de-Loire										
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de décès	24 830	24 133	25 653	26 237	26 827	26 861	27 100	28 097	28 285	28 665
Variation N/N-1		-2,8%	6,3%	2,3%	2,2%	0,1%	0,9%	3,7%	0,7%	1,3%
Nombre de crémations	8 768	8 963	9 358	9 589	10 728	10 745	11 595	12 368	12 458	12 785
Variation N/N-1		2,2%	4,4%	2,5%	11,9%	0,2%	7,9%	6,7%	0,7%	2,6%
Taux de crémation	35,3%	37,1%	36,5%	36,5%	40,0%	40,0%	42,8%	44,0%	44,0%	44,6%



Liste des crématoriums de la région Centre Val-de-Loire : Amilly, Blois, Bourges, Châteauroux, Gien, Mainvilliers, Sarran, Pierres, Savigny-en-Véron, Tours, Vernouillet et Theillay.

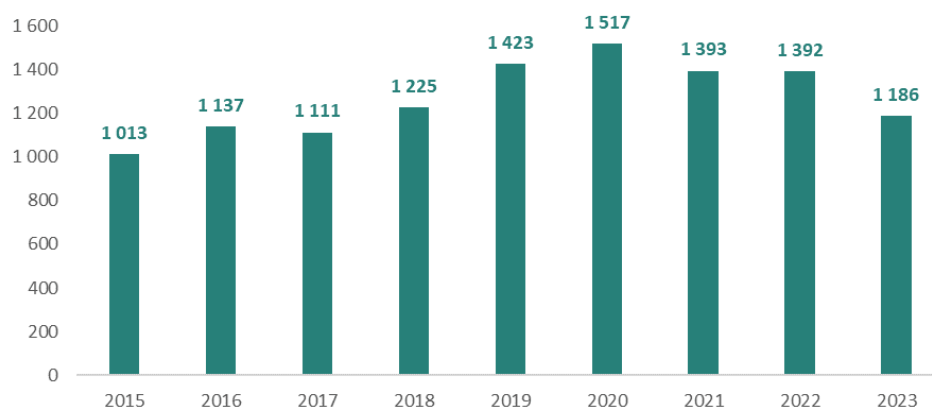
2.4 Volumes des prestations réalisées au crématorium en 2023

Le nombre de crémations a diminué entre 2022 et 2023 (de 1.392 à 1.186, soit **-14,8%**). Cette baisse s'explique principalement par l'ouverture du crématorium de Montereau-Fault-Yonne le 13 septembre 2023.

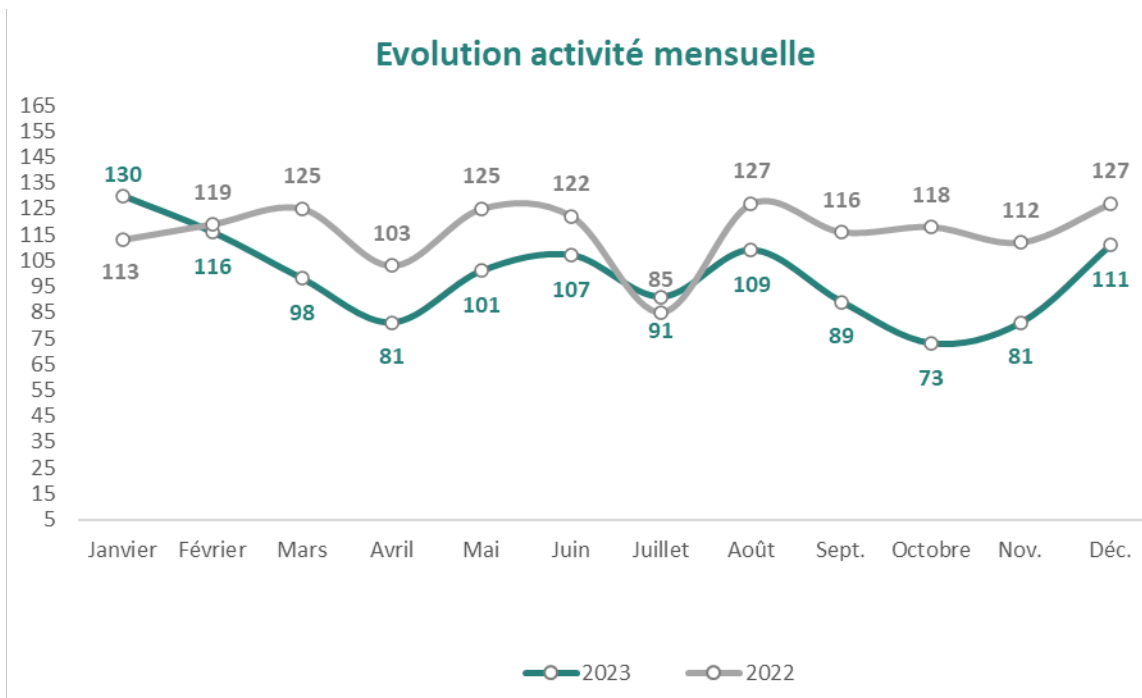
La quasi-totalité des crémations sont désormais accompagnées par l'organisation d'une cérémonie personnalisée : **98,4% des crémations en 2023 donnent lieu à l'organisation d'une cérémonie personnalisée au sein du crématorium, préparée en amont avec les familles et assurée par les maîtres de cérémonie du crématorium**, témoignant de la parfaite correspondance de ce modèle de cérémonies personnalisées aux demandes des familles et aux évolutions sociétales.

Nombre de crémations et autres prestations	2022	2023
Crémation adulte	1 361	1 163
Crémation enfant de 1 à 12 ans	1	0
Crémation enfant de moins de 1 an	10	5
Crémation personne dépourvue de ressources suffisantes	0	0
Crémation d'exhumation d'un corps inhumé depuis moins de 5 ans	1	2
Crémation d'exhumation d'un corps inhumé depuis plus de 5 ans	17	14
Crémation d'exhumation administrative	2	2
Total des crémations estampillées	1 392	1 186
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une crémation	1 362	1 167
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	1	1
Location salle de retrouvailles	39	36
Conservation de l'urne au crématorium (au-delà de 4 mois)	0	2
Fourniture d'une urne standard	2	0
Crémation de pièces anatomiques : petit conteneur (10Kg et 50L max)	21	29
Crémation de pièces anatomiques : moyen conteneur (30Kg et 100L max)	0	0
Crémation de pièces anatomiques : grand conteneur (60Kg et 200L max)	0	0
Dispersion site cinéraire	164	147
Plaque de columbarium	2	8
Plaque espace de dispersion	73	59

Evolution de l'activité du crématorium (crémations estampillées)



L'activité du crématorium est en augmentation depuis le début de la DSP (1,8% de crémations par an en moyenne depuis 2015).



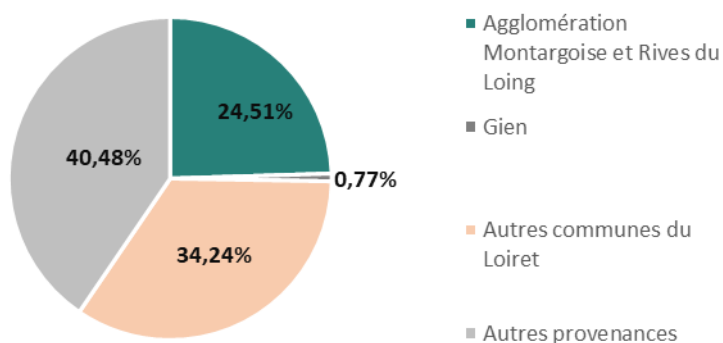
Evolution activité mensuelle												
Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
2020	127	117	125	169	140	119	110	101	136	112	125	136
2021	137	132	146	124	126	122	9	105	108	122	128	134
2022	113	119	125	103	125	122	85	127	116	118	112	127
2023	130	116	98	81	101	107	91	109	89	73	81	111
2023 vs 2022	15,0%	-2,5%	-21,6%	-21,4%	-19,2%	-12,3%	7,1%	-14,2%	-23,3%	-38,1%	-27,7%	-12,6%

Provenance des crémations

La présence du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise explique les statistiques reflétant davantage de défunts décédés au sein de l'Agglomération (36,1%) que de défunts résidant effectivement dans l'agglomération (24,51%).

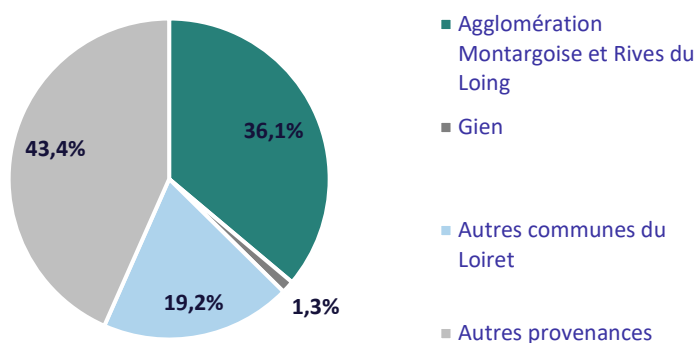
Provenance des crémations en 2023

Selon le lieu de résidence des défunts



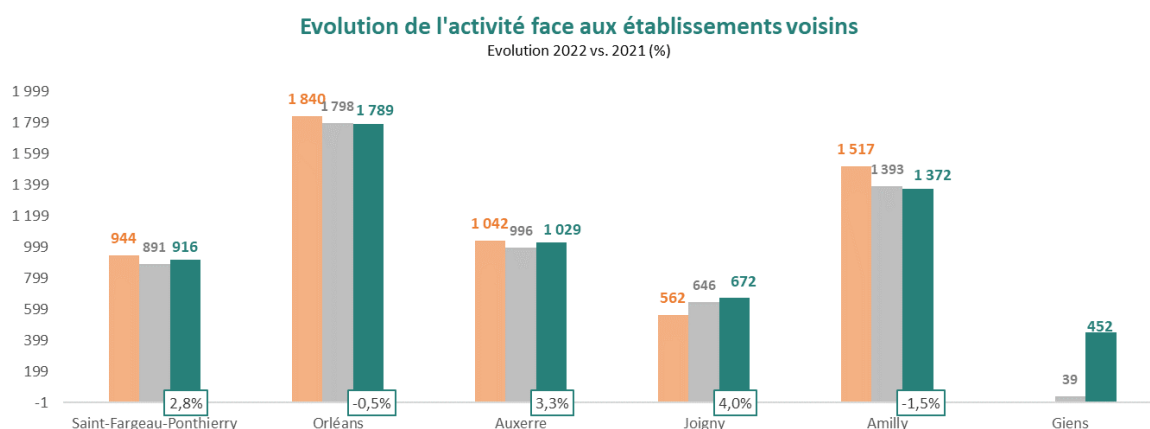
Provenance des crémations en 2023

Selon le lieu de décès des défunts



2.5 Evolution de l'activité face aux établissements voisins

L'évolution de l'activité face aux établissements voisins sur la période 2020-2022 est présentée ci-dessous (Crématoriums de France est également gestionnaire du crématorium d'Auxerre). Pour rappel, les données de l'activité 2023 des autres établissements voisins ne sont officiellement disponibles qu'à partir de septembre 2024. Ne sont donc présentés ici que les chiffres 2022 (source : *Fédération Française de Crémation*).



Le crématorium de la ville de **Giens** (situé à 30 minutes de votre crématorium) a été mis en service le 22 novembre 2021.

Par ailleurs, le crématorium de Montereau-Fault-Yonne (situé à environ une heure de votre crématorium) a été mis en service le 13 septembre 2023 (dont la gestion est également assurée par *Crématoriums de France*). Cette ouverture a eu un impact assez sensible sur l'activité du crématorium d'Amilly-Montargis. Cependant, une analyse plus fine de l'impact de cette ouverture sera menée au cours des prochaines années.

De plus, deux nouveaux établissements devraient voir le jour en 2024 : le crématorium de Lavau (dont la mise en service devrait intervenir au cours du printemps 2024) ainsi que le crématorium de Romilly-sur-Seine (dont la mise en service devrait intervenir en octobre 2024).

Enfin, le projet de crématorium porté par l'agglomération de Sens est encore à l'étude : l'appel d'offres pour la construction et l'exploitation d'un crématorium a été relancé début 2023.

Ces crématoriums amoindriront certainement l'activité de votre établissement à compter de leur mise en service.

2.6 Moyens humains

En 2023, l'équipe du crématorium était constituée de 4 salariés.

Nom	Prénom	Intitulé de poste	Niveau	Date d'ancienneté	Date de départ de la société
MEUNIER	Christophe	Directeur d'Etablissement	6.1	08/07/2013	n.a
MESSINA	Aurélie	Assistante Funéraire	3.1	16/11/2020	n.a
CLOIX	Sandrine	Assistante funéraire	3.1	02/11/2021	14/06/2023
LEJUSTE	Mélanie	Assistante funéraire	3.2	01/12/2022	05/04/2023
VINCENT	Catherine	Assistante funéraire	3.1	10/07/2023	
BACQUEVILLE	Pierre-Ivan	Assistant funéraire	3.1	02/11/2023	

2.6.1. Qualifications

Monsieur Christophe MEUNIER est titulaire du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4) et de responsable d'agence (niveau 6). Aurélie MESSINA, Catherine VINCENT et Pierre-Ivan BACQUEVILLE sont titulaires du diplôme de conseiller funéraire (niveau 4).

2.6.2. Formations

Tous les salariés de Crématoriums de France bénéficient d'une ou plusieurs formations par an leur permettant (i) de développer leurs compétences et (ii) de se maintenir au niveau des exigences réglementaires, notamment en termes de sécurité, compte tenu de la sensibilité de cet Etablissement Recevant du Public (ERP).

Le service RH du siège de La Société des Crématoriums de France, soutenu par le service RH de Funecap Groupe, organise régulièrement des sessions de formation pour les salariés du crématorium.

En 2023, les salariés du crématorium ont suivi les formations suivantes :

- Christophe MEUNIER :
 - Formation « Auditeur QHSE » le 13 juin 2023 ;
- Catherine VINCENT :
 - Formation « Appareil de crémation » le 14 décembre 2023 ;
- Pierre-Ivan BACQUEVILLE :
 - Formation « Appareil de crémation » le 14 décembre 2023.

3. Conditions d'exécution du service

3.1 Relations avec les usagers

En tant que gestionnaire de crématorium, les interlocuteurs de SCF sont multiples :

- Au premier rang d'entre eux figurent **les opérateurs funéraires** qui contactent le crématorium dans le but de réserver un horaire de crémation pour la famille en deuil qu'ils accompagnent dans l'organisation des obsèques. Cette **prise de contact a lieu quelques jours avant les obsèques** et vise dans un premier temps à réserver un temps pour la réalisation de la crémation et, le cas échéant, l'accueil des familles au sein de notre établissement dans le cadre d'une cérémonie (prestation très demandée au sein du crématorium avec plus de 95% de cérémonies) ;
- L'équipe du crématorium entre ensuite directement en relation avec **les familles** : préalablement à l'accueil au sein du crématorium, **la spécificité de Crématoriums de France est en effet de proposer aux familles un accompagnement personnalisé**. Les familles sont contactées quelques jours avant le jour de la crémation afin de recueillir leurs souhaits pour **l'organisation du moment de recueillement et notamment les textes, musiques, photos ou vidéos qu'elles souhaitent voir diffuser pendant la cérémonie** ;
- Contrairement à ce que pratiquent de nombreux acteurs sur le territoire national, et c'est ici la principale spécificité du fonctionnement de Crématoriums de France, le personnel du crématorium assure lui-même les cérémonies. **Notre personnel est ainsi polyvalent et en mesure d'assurer chacune des tâches nécessaires au fonctionnement du crématorium**, allant de la réalisation de l'acte technique de crémation à l'accueil des familles et à l'animation des cérémonies personnalisées ;
- **Cette organisation des cérémonies en interne permet d'assurer aux familles tout le professionnalisme de rigueur dans un moment si particulier et chargé en émotion** : là où certains délégataires (opérateurs indépendants ou groupes de services funéraires) n'assurent pas eux-mêmes les cérémonies et laissent aux opérateurs funéraires le soin de gérer non seulement l'animation des cérémonies mais également leur organisation technique (ordinateurs, câbles, etc.), ne leur permettant pas de maîtriser de façon homogène le niveau de cette prestation délivrée au sein de l'établissement dont ils ont la charge, **l'organisation mise en place par Crématoriums de France permet au contraire d'accueillir les familles avec un standard de qualité élevé et constant**, à la hauteur des attentes fortes des familles en ces circonstances (comme en témoignent les indicateurs de satisfaction client que vous trouverez au paragraphe suivant).

La principale relation avec nos usagers au cours de l'année 2023 a été la suivante :

- Une **Journée d'information** organisée le 1^{er} novembre 2023 pour accueillir les familles, leur faire visiter le crématorium et les informer sur son fonctionnement.

Au cours de cette journée, le personnel du crématorium a accueilli une dizaine de personnes pour visiter le site ou pour un moment de recueillement. Les opérateurs funéraires du secteur ont été également invités à cette journée.

3.1.1. Les certifications

L'accompagnement et la satisfaction des familles a toujours été l'objectif premier de la Société des Crématoriums de France. Pour renforcer cette volonté et optimiser sa démarche d'amélioration continue, la Direction a décidé de créer une Direction Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement (dit « QHSE ») en 2020.

Les principaux objectifs de cette Direction sont :

- Identifier et déployer des bonnes pratiques métier (harmonisation),
- Mesurer, analyser et optimiser la satisfaction des familles (enquête de satisfaction),
- Planifier et réaliser des audits internes,
- Gérer les réclamations clients le cas échéant,
- Déployer des exigences normatives ISO 9001 (management de la Qualité),
- Déployer des exigences normatives ISO 14001 (management de l'Environnement),
- Identifier des axes d'amélioration et structurer nos activités en conséquence.

En 2021, votre crématorium a obtenu la certification qualité ISO 9001 (norme qualité reconnue au niveau national et international). L'objectif de cette certification est de promouvoir et garantir un niveau de qualité optimal pour l'ensemble des parties intéressées (collectivités, familles, opérateurs funéraires). Cette certification porte sur l'ensemble des crématoriums de FUNECAP GROUPE.

Les aspects environnementaux sont également pilotés par la Direction QHSE : pour aller plus loin dans cet engagement, FUNECAP GROUPE a déployé la certification ISO 14001 (Management de l'environnement) sur l'ensemble de ses crématoriums en juillet 2022.

Enfin, la certification ISO 50001 dédiée au suivi des enjeux énergétiques est prévue avant 2025.

3.1.2. Mesure de la qualité du service rendu

Sollicitations Familles

Les sollicitations familles parviennent à la Direction QHSE via plusieurs canaux :

- Mails
- Demandes Web via le site internet de l'établissement concerné
- Avis « Google My Business » sur la fiche établissement concernée
- Courriers
- Retours des enquêtes de satisfaction
- Remontées terrain

Le cas échéant, les réclamations suivent un process strict établi par la Direction QHSE et la Direction Générale, et donnent lieu à une réponse à la famille concernée.

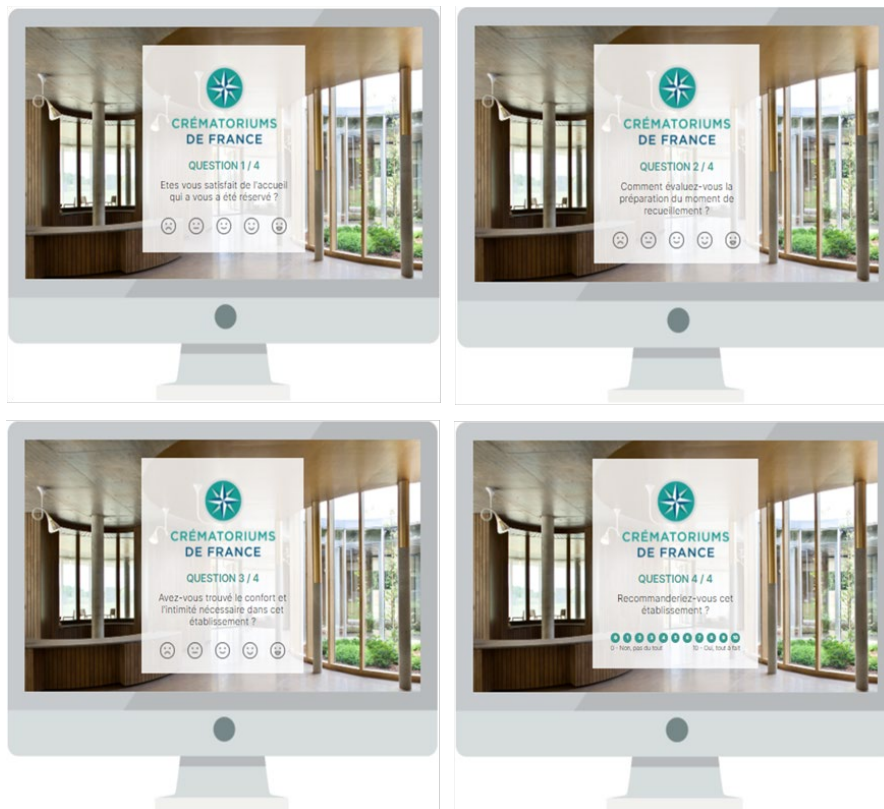
Engagement de la satisfaction famille

Notre cœur de mission étant la satisfaction de nos familles, SCF s'engage à mesurer celle-ci au travers des outils suivants :

- Les avis « Google My Business » sur la fiche de l'établissement concerné
- Les enquêtes de satisfaction à l'issue de la cérémonie

Enquêtes de satisfaction

Chaque mois, toutes les familles passées par nos établissements reçoivent via un mail ou un sms une enquête destinée à mesurer leur niveau de satisfaction selon des critères préétablis par la Direction QHSE. Avec une recommandation Globale de 9,2/10 sur les enquêtes de satisfaction, SCF a à cœur de poursuivre l'amélioration continue de sa qualité de service.



3.1.3. Réclamations, litiges et contentieux

Une seule réclamation a été adressée au crématorium d'Amilly-Montargis en 2023 : 99,91 % des crémations n'ont donc donné lieu à aucune réclamation de familles.

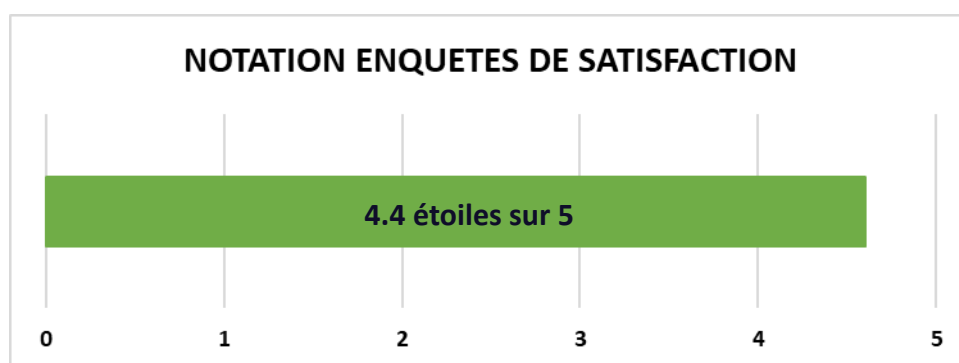
Cette réclamation a été examinée conjointement par le Directeur de l'établissement, son équipe et la Direction QHSE afin de comprendre la raison de l'insatisfaction et répondre à la famille.

Cette réclamation portait sur une crémation qui a été effectuée en avance par rapport à l'heure initialement fixée. La direction a contacté la famille pour présenter ses excuses et une remise a été effectuée sur la prestation.

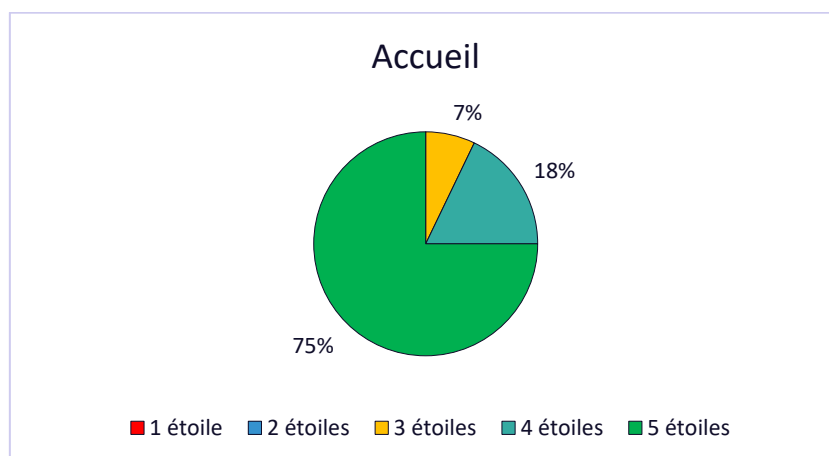
Résultats annuels 2023 fiche Google : 4,5/5

Niveau de recommandation de l'établissement : 9,1/10

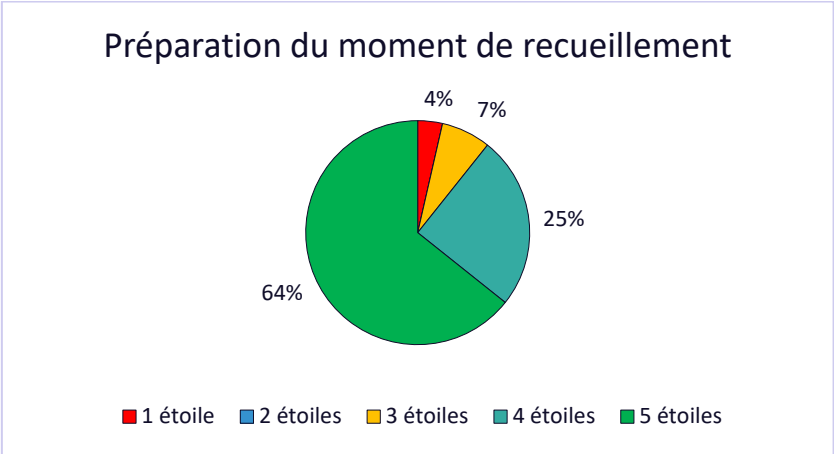
Résultats annuels questionnaires de satisfaction : 4,4/5



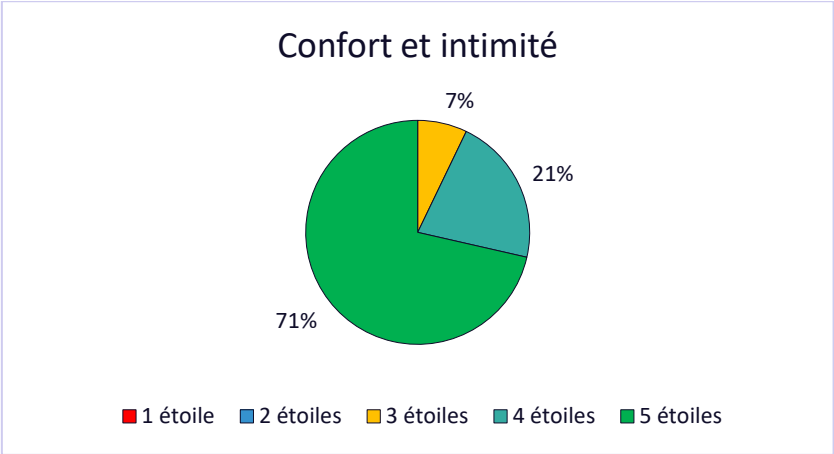
Question N°1 : Etes-vous satisfait de l'accueil qui a vous a été réservé ?



Question N°2 : Comment évaluez-vous la préparation du moment de recueillement ?



Question N°3 : Avez-vous trouvé le confort et l'intimité nécessaire dans cet établissement ?



3.2 Tarifs pratiqués par notre établissement

3.2.1 Les clauses de révisions

La formule de révision des tarifs (définie au contrat de délégation de service public à l'article 44) qui permet de prendre en compte la hausse mécanique des charges d'exploitation du crématorium due aux évolutions de marché est la suivante :

$$K1 = 0,25 + 0,46 \frac{ICHT-N}{ICHT-No} + 0,09 \frac{010534844}{010534844o} + 0,17 \frac{FSD1}{FSD1o} + 0,03 \frac{ICC}{ICCo}$$

Où :

Paramètres	Intitulé	Libellé	Code	Valeur de la révision 2023
Gaz (NRG000)	Energie, indice publié par le moniteur		NRG000	179,70
Salaire (ICHT-N)	Indice mensuel du coût horaire du travail révisé – salaires et charges – dans le secteur Services administratifs soutien (NAF rév 2 poste N)	Activités de services administratifs et de soutien	ICHT-N	126,60
Autres charges (FSD)	Indice des frais, services divers		FSD1	186
ICC	Indice du coût de la construction		ICC	1948

Conformément au contrat de délégation de service public, les tarifs du crématorium ont donc augmenté de +13,3% à compter du 1^{er} janvier 2023 par rapport à 2022.

3.2.2 Rappel de l'ensemble des tarifs pratiqués

Tarifs du crématorium en € TTC	1 ^{er} janvier 2022	1er janvier 2023
Crémation adulte	554,68	628,26
Crémation enfant de 1 à 12 ans inclus	304,01	344,34
Crémation enfant de moins d'un an	Gratuit	Gratuit
Crémation et fourniture urne ou dispersion des cendres (sur présentation du certificat d'indigence d'une commune de la Communauté d'Agglomération)	Gratuit	Gratuit
Restes exhumés d'un corps inhumé depuis moins de 5 ans	608,02	688,68
Restes exhumés d'un corps inhumé depuis plus de 5 ans	304,01	344,34
Crémations restes mortels à la demande d'une collectivité	912,02	1 033,01
Conteneurs de 10 kg et 50 litres max.	101,12	114,54
Conteneurs de 30 kg et 100 litres max. (petit modèle)	304,01	344,34
Conteneurs de 60 kg et 200 litres max. (grand modèle)	608,02	688,68
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une crémation	Inclus	Inclus
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	153,60	173,98
Conservation de l'urne au crématorium (forfait mensuel au-delà de 4 mois)	69,12	78,29
Fourniture d'une urne standard (<i>dans le cas exceptionnel où l'urne fournie par l'opérateur funéraire ne serait pas de capacité suffisante pour contenir la totalité des cendres</i>)	Gratuit	Gratuit

Tarifs de l'espace cinéraire en € TTC	1 ^{er} janvier 2022	1er janvier 2023
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	76,80	86,99
Case individuelle en sous-sol		
Location pour une durée de 5 ans	256,01	289,97
Location pour une durée de 15 ans	640,02	724,92
Location pour une durée de 30 ans	1 408,04	1 594,82
Location pour une durée de 50 ans	2 304,07	2 609,71
Case en columbarium collectif		
Location pour une durée de 5 ans	512,02	579,94
Location pour une durée de 15 ans	1 280,04	1 449,84
Location pour une durée de 30 ans	2 560,08	2 899,68
Location pour une durée de 50 ans	4 224,13	4 784,47
Plaque de columbarium	169,25	191,70
Plaque espace de dispersion	128,22	145,24

Tarifs "autres prestations" en € TTC	1 ^{er} janvier 2022	1er janvier 2023
Mise à disposition de la salle de recueillement et accompagnement dans le cadre d'une inhumation	153,60	173,98
Conservation de l'urne au crématorium (forfait mensuel au-delà de 4 mois)	69,12	78,29
Salon des retrouvailles	102,41	115,99

3.2.3 *Gratuité pour les personnes dépourvues de ressources suffisantes*

Aucune prestation correspondante n'a eu lieu au Crématorium intercommunal de l'Agglomération Montargoise en 2023.

3.3 Principe de continuité d'exploitation

En cas de panne ou d'arrêt de l'activité du Crématorium intercommunal de l'Agglomération montargoise, les opérateurs funéraires locaux sont prévenus afin qu'ils puissent orienter les familles vers d'autres crématoriums voisins.

Au cours de l'année 2023, l'activité a connu une interruption de trois jours du 9 au 11 janvier inclus et de trois jours du 10 au 12 juillet inclus pour l'entretien périodique de l'appareil de crémation (comprenant le remplacement de la sole en juillet 2023).

La collectivité a été prévenue de ces courtes interruptions nécessaires au bon entretien des installations.

3.4 Principe de l'équilibre contractuel

3.4.1 Redevance à verser au délégant (en € HT)

Une redevance d'occupation du domaine public est versée chaque année au délégant, conformément aux dispositions de l'article 42 du contrat de Délégation de Service Public.

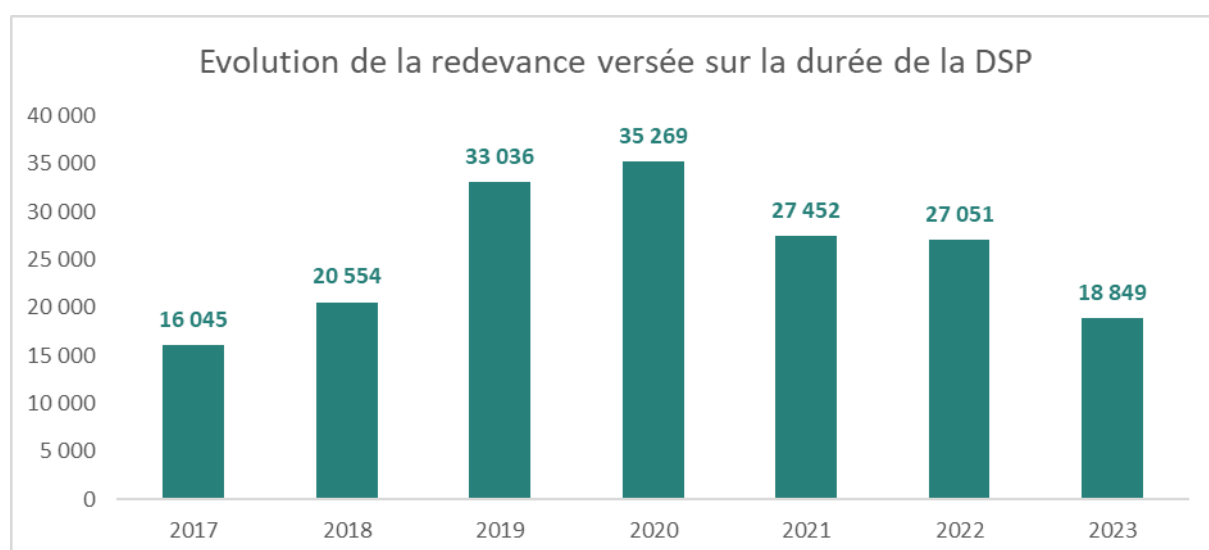
Elle est composée d'une part fixe et d'une part variable, calculée comme 10 % de l'écart positif entre le chiffre d'affaires réalisé pour l'année précédente et le chiffre d'affaires prévisionnel tel qu'annexé au contrat de DSP.

Une redevance pour frais de contrôle est également versée chaque année au délégant, conformément aux dispositions de l'article 43 du contrat de Délégation de Service Public.

Pour l'année 2023, le chiffre d'affaires prévisionnel prévu au contrat est de 540.795 €. Après prise en compte des indexations successives, il ressort à 653.389 €. L'établissement a réalisé un chiffre d'affaires de 660 651 € (après prise en compte des produits constatés d'avance relatifs aux concessions cinéraires), la redevance représente donc 18.849€ versés au titre de l'année 2023.

Nous vous indiquons ci-dessous, pour rappel, le détail des redevances versées depuis le début de la DSP. En cumulé, elles s'élèvent à 178.257€ sur la période de la DSP.

Evolution de la redevance versée sur la durée de la DSP	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Redevance - Partie fixe	10 000	10 134	10 395	10 580	10 399	10 667	12 082
Redevance - Partie variable	1 045	5 353	17 444	19 399	11 854	11 051	726
Frais de contrôle	5 000	5 067	5 198	5 290	5 200	5 334	6 041
Redevance totale (en €)	16 045	20 554	33 036	35 269	27 452	27 051	18 849
Variation de la redevance N/N-1	n.a	+28,1%	+60,7%	+6,8%	-22,2%	-1,5%	-30,3%
Chiffre d'affaires (CA)	513 290	572 282	697 589	735 555	660 757	676 805	660 651
Redevance (en % du CA)	3,1%	3,6%	4,7%	4,8%	4,2%	4,0%	2,9%



3.4.2 Examen des avenants au contrat

Aucun avenant n'a été signé en 2023.

Le contrat a été modifié par la signature de quatre avenants :

- Le premier avenant signé le 11 avril 2017 est relatif à la modification de la grille tarifaire pour y intégrer les tarifs sur les crémations de pièces anatomiques d'origine humaine ;
- Le deuxième avenant signé le 31 mai 2018 est relatif à l'approbation d'un nouveau règlement intérieur ;
- Deux avenants signés en 2021, relatifs à :
 - La modification de la formule de révision des prix (suppression et remplacement de l'indice Energie) ;
 - La modification des intitulés des tarifs pour les gravures ;
 - La modification de plusieurs articles du Contrat de DSP en matière de répartition des charges concernant la taxe foncière et l'entretien des espaces verts ;
 - La modification de l'article du Contrat de DSP relatif à la mise à disposition du personnel ;
 - La nouvelle dénomination de l'établissement.
- Enfin, un avenant a été signé le 27 septembre 2022 relatif à la mise en œuvre de l'article 1-II de la Loi n°2021-1109 du 24/08/2021 confortant le respect des principes de la République.

3.5 Principe de neutralité

Notre entreprise, qui n'exerce par ailleurs aucune activité liée aux services funéraires, garantit **une égalité de traitement totale de tous les usagers et opérateurs funéraires.**

Chaque opérateur funéraire a reçu un tarif complet reprenant la totalité des prestations du crématorium de telle sorte que chaque famille puisse connaître à l'avance le montant des services proposés de manière exhaustive et transparente.

En ce qui concerne les cérémonies, une latitude complète est laissée aux opérateurs funéraires pour choisir l'horaire de réservation de la salle de cérémonie (sous réserve de disponibilité) qui est mise à disposition par notre personnel pour l'organisation de cérémonies ou d'hommages de toutes confessions, opinions religieuses ou philosophiques.

Notre personnel est particulièrement sensibilisé au respect des principes de laïcité et de neutralité et nous veillons au strict respect, par tous les intervenants à l'exécution du service public de crémation, des dispositions afférentes de la loi du 24 août 2021 confortant les principes de la République.

3.6 Principe de sauvegarde de la liberté du délégant en fin de contrat

3.6.1. Biens de retour / biens de reprise et biens propres

Les *biens de retour* sont les biens meubles et immeubles (terrains d'assiette des ouvrages compris), affectés à l'exploitation du service public et indispensables à celle-ci, qui reviennent à la collectivité concédante au terme du contrat.

Les *biens de reprise* sont les biens acquis par le délégataire, qui sans être indispensables au service public, sont utiles à son exploitation et qui peuvent être transférés à la personne publique qui jouit sur eux d'un droit de reprise. Ils sont transférés en contrepartie du paiement de la valeur (valeur vénale ou valeur nette comptable généralement) si elle actionne ce droit. Dans le cas contraire, ils restent propriétés du concessionnaire.

Une liste des biens mis à la disposition du délégataire par l'Agglomération montargoise à la reprise de l'établissement a été établie le 2 janvier 2017 lors de la reprise de la DSP et est complétée par les nouveaux équipements depuis la prise d'effet de la DSP. Elle figure en annexe aux présentes.

3.6.2. Liste des engagements

La liste des engagements (emprunts, conventions, etc.) contractés pour le Crématorium d'Amilly-Montargis est détaillée ci-dessous :

- Contrats de travail avec :
 - M. Christophe MEUNIER, Directeur d'établissement
 - Mme Aurélie MESSINA, Assistante funéraire
 - Mme Sandrine CLOIX, Assistante funéraire (jusqu'au 14/06/2023)
 - Mme Mélanie LEJUSTE, Assistante funéraire (jusqu'au 05/04/2023)
 - Mme Catherine VINCENT, Assistante funéraire (depuis le 10/07/2023)
 - M. Pierre-Ivan BACQUEVILLE, Assistant funéraire (depuis le 02/11/2023)
- Différentes conventions pour la crémation des pièces anatomiques avec les centres hospitaliers suivants :
 - Convention avec le Centre Hospitalier Sud et Marne
 - Convention avec le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise
 - Convention avec Société APM
- Contrat avec la société GOLLEAU pour la prise en charge des déchets végétaux.
- Contrat avec Engie pour la fourniture d'électricité depuis octobre 2018
- Contrat avec Engie pour la fourniture du gaz depuis septembre 2019
- Contrat avec Engie Home Service pour l'entretien de la chaudière depuis octobre 2021
- Contrat d'assurance dommages ouvrage souscrit auprès de MMA Assurances par l'intermédiaire du cabinet Condorcet
- Assurance multirisques professionnelle et responsabilité Civile Exploitation auprès de MMA Pro par l'intermédiaire du Cabinet d'assurances Condorcet pour les locaux et les équipements froid et de crémation
- Contrat d'abonnement téléphonique avec Orange pour la téléphonie fixe-mobile (téléphone fixe début du contrat en novembre 2019)

- Contrat avec la société Prodestis relatif à la maintenance des équipements de crémation (début du contrat en 2020)
- Convention avec EMTA (filiale de Veolia) pour le transport et le traitement des réactifs usagés issus du système de filtration des fumées de crémation. Ce contrat, mis en place à l'aide du service de Prévention et de Gestion des Risques de Funecap Groupe, s'est poursuivi cette année et nous permet d'aller bien plus loin que la réglementation en vigueur et d'anticiper sur ses évolutions en assurant une traçabilité complète des réactifs issus de la crémation et de leur élimination dans le strict respect des normes environnementales.

3.6.3. Collecte et retraitement des déchets métalliques

L'opération de crémation produit des résidus métalliques qui proviennent essentiellement du cercueil et des prothèses et sont principalement constitués d'acier, de chrome, de cobalt, de titane et parfois d'or en quantités infimes. Ces résidus n'étant pas assimilés aux cendres du défunt, ils sont réglementairement considérés comme des déchets et doivent donc être collectés puis traités par des prestataires spécialisés.

Comme pour l'ensemble des établissements gérés par notre groupe, la collecte, le recyclage et la valorisation de ces résidus métalliques s'effectuent dans le cadre d'un partenariat global entre Funecap Groupe et la société Orthometals - société qui suit les règles les plus strictes de traçabilité administratives et financières du secteur et de respect des normes environnementales dans le cadre d'une certification ISO 9001 & 14001.

En 2022, des dispositions légales (loi du 21 février 2022) et réglementaires (décret du 5 août 2022) sont venues préciser et encadrer l'utilisation des produits financiers issus du retraitement des résidus métalliques issus des opérations de crémation.

Tous les contrats de délégation conclus par des filiales du groupe FUNECAP sont en cours d'adaptation à ces dispositions.

Désormais, le produit financier du retraitement des résidus métalliques doit être inscrit en recette de fonctionnement du crématorium où les métaux ont été recueillis, ce produit ne pouvant être destiné qu'aux deux opérations suivantes :

- Financement de la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes ;
- Don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique.

Il appartient au gestionnaire du crématorium de publier chaque année les montants et les bénéficiaires des financements et des dons éventuellement réalisés : cette publication doit être mise à la disposition du public dans la partie publique du crématorium et être adressée à l'autorité délégante.

Dans l'hypothèse du don, celui-ci ne pourra être effectué qu'auprès d'une association ou d'une fondation figurant sur une liste établie par l'organe délibérant de l'autorité délégante après consultation du délégataire dans le cas d'un crématorium exploité en délégation de service public.

3.7 Maintenance et GER

Les travaux de GER (« Gros Entretien et Renouvellement ») sont décrits à l'article 16 du contrat de DSP et en annexe 3.

Les dépenses de GER nécessaires au cours de la DSP ont été arrêtées à 202.000 € sur les 10 ans de la DSP, dont 123.000 € d'entretien du bâtiment, 40.000 € d'aménagements extérieurs du site, 20.000 € de renouvellement du mobilier et des éléments décoratifs et 19.000 € d'entretien et renouvellement des équipements techniques, informatiques, audio et vidéo (voir tableau suivant) :

GER en €	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (...)	Total cumulé
Amenagements extérieurs du site (parkings, ...)	1500	3500	1500	3500	1500	3500	1500	40 000
Décoration et mobilier	0	0	0	0	0	0	0	20 000
Autres équipements techniques	600	600	600	600	600	600	600	19 000
Bâtiment	1 050	850	31 350	1 050	12 350	1 550	850	123 000
Dépenses de GER prévues au contrat	3 150	4 950	33 450	5 150	14 450	5 650	2 950 (...)	202 000

Les opérations de maintenance réalisées au cours des 7 dernières années représentent un total de 118 840€ (à comparer aux 69 750€ prévus contractuellement entre 2017 et 2023).

En ce qui concerne l'exercice 2023, elles se sont réparties de la manière suivante :

GER réel (en €)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Dépenses de GER cumulées à fin 2023 - Réel
Intervention Paysage et Parc	-	-	-	570	-	1 740	-	2 310
Intervention PORTALP pour porte bloquée	-	-	-	223	-	-	422	645
Amenagements extérieurs du site (parkings, ...)	-	-	-	793	-	1 740	422	2 955
Catafalque (remplacement)	-	-	-	-	886	-	-	886
Décoration et mobilier	-	-	-	793	886	1 740	422	3 841
Vérification installations électriques	-	431	-	-	-	-	-	431
Vérification système sécurité incendie	-	265	-	-	-	-	333	598
Révision des équipements extincteurs (suite travaux)	-	1 025	-	-	-	-	-	1 025
Vérification des extincteurs	112	-	-	-	-	96	228	436
Remplacement pompes de relevage	-	5 829	-	-	-	-	-	5 829
Débouchage canalisation réseaux WC, douche, lave mains	-	110	-	-	-	-	-	110
Vérification système sécurité incendie	-	-	81	-	126	-	-	207
Dispositifs pour malentendants pour les cérémonies	-	-	-	-	1 573	-	-	1 573
Dalle + habillage pour fûts de réactif usagé	-	-	-	-	5 198	-	-	5 198
Réfection peinture sas de départ	-	-	-	-	60	-	-	60
Remplacement verin	-	-	-	-	-	599	0	599
Rebriquetage total de l'appareil de crémation ATI	-	-	-	-	58 000	-	-	58 000
Autres équipements techniques	112	7 660	81	-	64 956	695	561	74 065
Peinture	-	-	2 920	-	-	-	-	2 920
Remplacement blocs ambiance salle de cérémonie	-	579	-	-	-	-	-	579
Mise en conformité	-	-	1 816	-	-	-	-	1 816
Pose murale bambou	-	-	-	326	-	-	-	326
Réfection étanchéité/lanterneaux	-	-	32 579	-	-	-	-	32 579
Intervention SMAC	-	-	-	1 000	824	412	478	2 714
Bâtiment	-	579	37 315	1 326	824	412	478	40 934
Dépenses de GER réellement engagées	112	8 239	37 396	2 119	66 666	2 847	1 461	118 840

L'ensemble de ces prestations d'entretien représente un investissement total de 1 461 € pour l'année 2023.

4. Les comptes

4.1 Compte de résultat de l'établissement

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable est appliqué par les entreprises depuis les exercices ouverts le 1er janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles s'appuie sur la méthode « par composants » : chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre dans la limite de la durée de la DSP ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

4.1.1. Détails des recettes de l'année 2023

Chiffre d'affaires de l'exercice 2022 (en € HT)	2022	2023	Var 2023/2022 (€)	Var 2023/2022 (%)
Crémation adulte	629 100	608 889	-20 211	-3,2%
Crémation personne dépourvue de ressources suffisantes	-	-	-	n.a.J4
Crémation enfant de 1 à 12 ans	253	-	-253	-100,0%
Crémation enfant de moins d'1 an	-	-	-	n.a.J4
Crémation d'exhumation moins de 5 ans	507	1 148	641	126,5%
Crémation d'exhumation plus de 5 ans	4 307	4 017	-290	-6,7%
Crémation d'exhumation collectivité - grand reliquaire	1 520	1 722	202	13,3%
CA Crématons estampillées	635 686	615 775	-19 911	-3,1%
Crémation pièces anatomiques - Grand modèle - 60 Kg et 200 litres max.	-	-	-	n.a.J4
Crémation pièces anatomiques - petit conteneur	1 770	2 768	998	56,4%
Location salle de cérémonie (sans crémation)	128	145	17	13,3%
Location salon des retrouvailles jusqu'à 1 heure	3 328	3 480	151	4,5%
Conservation des urnes (forfait au delà 4 mois)	-	130	130	n.a.J4
Dispersion des cendres dans l'espace aménagé	10 496	10 639	143	1,4%
Gravure d'une plaque au columbarium	282	1 278	996	353,1%
Plaque de bronze puits du souvenir	7 797	7 141	-656	-8,4%
Urne : réceptacle à cendres	-	-	-	n.a.J4
CA Autres prestations	23 801	25 581	1 780	7,5%
CA Site cinéraire (quote part)	17 317	19 294	1 976	11,4%
Chiffre d'affaires	676 805	660 651	-16 154	-2,4%
Remises et différences de règlement	-	-	-	n.a.J4
Autres produits dont produits constatés d'avance (concessions)	22 483	5 495	-16 988	-75,6%
Total Produits d'exploitation	699 288	666 145	-33 143	-4,7%

En 2023, le chiffre d'affaires des crémations a diminué de -3,2%, principalement en raison de **la diminution du nombre** de crémations effectuées en 2023 (-14,8% par rapport à l'année 2022).

Nous avons réalisé 5 crémations d'enfants de moins d'un an, qui ne sont pas visibles dans le tableau ci-dessus en raison de **notre choix de proposer la gratuité des prestations** de ce type, qui ne génèrent donc aucun chiffre d'affaires.

4.1.2. Compte de résultat complet

Montants en €	2022	2023	Var 2023/22 (€)	Var 2023/22 (%)
Produits d'exploitation	699 288	666 145	-33 143	-5%
Achats (y compris variations des stocks)	(49 469)	(64 664)	(15 196)	31%
Achats d'articles funéraires	(6 665)	(6 695)	(30)	0%
Eau	(526)	(398)	128	-24%
Gaz	(20 181)	(21 664)	(1 483)	7%
Electricité	(6 814)	(20 354)	(13 541)	199%
Réactifs unité de filtration	(4 391)	(3 373)	1 018	-23%
Fournitures administratives et équipements	(10 892)	(12 180)	(1 288)	12%
Services extérieurs	(55 621)	(62 982)	(7 361)	13%
Entretien et réparations sur biens immobiliers	(16 116)	(19 997)	(3 881)	24%
Entretien et maintenance sur biens mobiliers	(366)	(1 770)	(1 404)	384%
Maintenance et contrôle des équipements de crémation et filtration	(33 855)	(32 142)	1 713	-5%
Autres dépenses (assurance, télésurveillance, etc..)	(5 284)	(9 072)	(3 789)	72%
Autres services extérieurs	(9 724)	(11 078)	(1 353)	14%
Communication et télécommunications	(5 809)	(4 582)	1 226	-21%
Autres charges (frais bancaires, déplacements, etc..)	(3 916)	(6 495)	(2 580)	66%
Impôts et taxes	(11 180)	(11 823)	(643)	6%
Charges de personnel	(200 661)	(172 924)	27 738	-14%
Autres charges de gestion courante	(114 887)	(100 631)	14 256	-12%
Redevance fixe et frais de contrôle	(15 500)	(18 737)	(3 237)	21%
Redevance variable sur CA	(12 000)	1 834	13 834	-115%
Frais de structure &/ou siège	(87 387)	(83 268)	4 119	-5%
Charges diverses de gestion courante	(1)	(461)	(460)	n.a
Dotations aux amortissements	(214 759)	(216 330)	(1 571)	1%
Résultat d'exploitation	42 986	25 713	(17 273)	-40%
Résultat financier	0	0	0	n.a.
Résultat exceptionnel	0	0	0	n.a.
Résultat net avant impôt	42 986	25 713	(17 273)	-40%

4.2 Compte rendu bilantiel sur les biens et immobilisations

Le montant des immobilisations pour l'exercice 2023 s'élève à 23.068 euros. Le montant des amortissements de 2023 est de 215.920 euros, hors dotations exceptionnelles.

Amilly Montargis - Tableau des biens et des amortissements 2023

Libellé	Mise en service le	Fin amortis.	Durée	Type de bien	Px Achat HT	Amortis. Antérieur	Dotations exercice	Amortis. cumulé	V.N.C.
AMILLY - LOGICIEL CREMAGEST - CONCESSION DROIT	01/01/2017	31/12/2024	8	Bien propre	13 888,13	10 913,30	1 736,02	12 649,32	1 238,81
AMILLY - LOGICIEL CREMAGEST - DEVELOPPEMENT	01/12/2017	30/11/2023	6	Bien propre	180,60	153,07	27,53	180,60	-
AMILLY - MES CONSTRUCTION	11/10/2018	10/10/2026	8	Bien de retour	970 778,54	512 650,87	121 347,32	633 998,19	336 780,35
AMILLY - 2 COLUMBARIUMS ROSE DE LA CLARTE	20/06/2017	19/06/2026	10	Bien de retour	5 280,00	3 201,32	586,67	3 787,99	1 492,01
AMILLY - POSE COLUMBARIUMS	20/06/2017	19/06/2026	10	Bien de retour	1 956,67	1 186,35	217,41	1 403,76	552,91
AMILLY - POMPES RELEVAGE	04/04/2018	03/04/2026	9	Bien de retour	4 791,30	2 805,89	598,91	3 404,80	1 386,50
AMILLY - KIT PIEDS RELEVAGE	04/04/2018	03/04/2026	9	Bien de retour	1 037,70	607,69	129,71	737,40	300,30
AMILLY - POSE ALARME INCENDIE	06/09/2018	05/09/2026	8	Bien de retour	1 675,30	902,35	209,41	1 111,76	563,54
AMILLY - CATAFALQUE	30/10/2018	29/10/2026	8	Bien de retour	886,18	461,97	110,77	572,74	313,44
AMILLY - EQUIPEMENT AUDIO VISUEL - PARTIE VIDE	14/02/2017	13/02/2023	6	Bien de retour	3 339,86	3 272,95	66,91	3 339,86	-
AMILLY - EQUIPEMENT AUDIO VIDEO - PARTIE AUDIO	14/02/2017	13/02/2023	6	Bien de retour	1 574,00	1 542,47	31,53	1 574,00	-
AMILLY - 1 CATAFALQUE	26/06/2017	25/06/2026	10	Bien de retour	1 069,00	645,98	118,78	764,76	304,24
AMILLY - IMPRIMANTE KONICA C3350	06/01/2017	05/01/2020	3	Bien propre	2 291,00	2 291,00	-	2 291,00	-
AMILLY - ACCUEIL - ECRAN OPTIPLEX 3240AIO	01/01/2017	31/12/2019	3	Bien de retour	681,16	681,15	-	681,15	0,01
AMILLY - SALLE DES APPAREILS - ECRAN OPTIPLEX 324AI	01/01/2017	31/12/2019	3	Bien de retour	681,16	681,15	-	681,15	0,01
AMILLY - PC SALLE DE CEREMONIE	07/06/2018	06/06/2021	3	Bien de retour	589,02	589,02	-	589,02	-
AMILLY - ASPIRATEUR A AMIANTE	17/12/2018	16/12/2026	8	Bien de retour	469,00	230,14	58,63	288,77	180,23
AMILLY - TABLE D'INTRODUCTION	22/11/2018	21/12/2026	8	Bien de retour	3 600,00	1 643,34	445,36	2 088,70	1 511,30
AMILLY - FILTRATION FT	26/01/2018	25/01/2026	9	Bien de retour	305 500,00	184 736,27	38 187,50	222 923,77	82 576,23
AMILLY - CHARIOT ELEVATEUR + PORTE CERCUEIL	13/04/2018	12/04/2026	9	Bien de retour	4 105,00	2 392,38	513,13	2 905,51	1 199,49
AMILLY - AUTOLAVEUSE	26/02/2018	25/02/2026	9	Bien de retour	2 066,01	1 231,69	258,25	1 489,94	576,07
AMILLY - PULVERISATEURCALCIUS EXTERNE	30/08/2017	29/08/2026	9	Bien de retour	24 000,00	14 123,17	2 666,67	16 789,84	7 210,16
AMILLY - TABLE INTRODUCTION DES CERCUEILS DEPLAC	29/08/2017	28/08/2026	9	Bien de retour	25 000,00	14 719,00	2 777,78	17 496,78	7 503,22
AMILLY - APPAREIL DE CREMATION- CR 2000XXL - PART	30/08/2017	29/08/2022	5	Bien de retour	26 300,00	26 300,00	-	26 300,00	-
AMILLY - APPAREIL DE CREMATION- CR2000XXL - PART	30/08/2017	29/08/2026	9	Bien de retour	39 450,00	23 214,94	4 383,33	27 598,27	11 851,73
AMILLY - APPAREIL DE CREMATION- CR2000XXL - OSSATU	30/08/2017	29/08/2026	9	Bien de retour	65 750,00	38 691,60	7 305,56	45 997,16	19 752,84
AMILLY - SALLE DE CEREMONIES - PUPITRE FINITION STR	14/02/2017	13/02/2026	10	Bien de retour	1 740,00	1 116,70	193,33	1 310,03	429,97
AMILLY - BANCS	28/06/2018	27/06/2026	8	Bien de retour	16 899,82	9 468,13	2 112,48	11 580,61	5 319,21
AMILLY - 9 BANCS A3 MODULAR CHENE NATUREL	31/12/2018	30/12/2026	8	Bien de retour	10 909,58	5 185,05	1 363,70	6 548,75	4 360,83
AMILLY - MOBILIER ACCUEIL/ SALLE PAUSE	29/06/2018	28/12/2026	8	Bien de retour	2 502,50	1 261,00	294,41	1 555,41	947,09
AMILLY - TRAVAUX EMISE EN ETAT CREMA	01/01/2019	31/12/2026	8	Bien de retour	22 875,32	10 865,76	2 859,41	13 725,17	9 150,15
AMILLY - ACHAT CENTRALE F-19-2306	08/11/2019	07/11/2022	3	Bien propre	729,12	729,12	-	729,12	-
AMILLY - TAVU PUBLICITE IMMO SIGNALETIQUE	17/12/2019	16/12/2022	3	Bien de retour	3 401,67	3 401,67	-	3 401,67	-
AMILLY - SOTTILE MONUMENT ROSE DE LA CLARTE	30/04/2019	29/12/2026	7	Bien de retour	4 108,00	1 967,16	535,83	2 502,99	1 605,01
AMILLY - BERNER PERFO BACHD-1 1132513498	15/03/2019	14/03/2024	5	Bien de retour	649,00	492,88	129,80	622,68	26,32
AMILLY - HOME VIDEO ECRAN FA00000541	17/01/2019	16/01/2024	5	Bien de retour	1 039,00	821,52	207,80	1 029,32	9,68
AMILLY - AD METAL PORTE ISOLEE 19F0392	23/10/2019	22/10/2024	5	Bien de retour	1 802,40	1 149,59	360,48	1 510,07	292,33
AMILLY - EIFAGE CONSTRU PEINTURE F01597190900006	05/09/2019	04/12/2026	7	Bien de retour	2 919,71	1 337,25	402,72	1 739,97	1 179,74
AMILLY - MISE EN CONFORMITE 19/0219	04/04/2019	03/12/2026	7	Bien de retour	1 815,93	886,44	236,86	1 123,30	692,63
AMILLY - RC ECLERC 14 FAUTEUILS FHA00703	28/02/2019	27/12/2026	7	Bien de retour	16 466,85	7 686,95	2 102,15	9 789,10	6 677,75
AMILLY - ACHAT CENTRALE - FUJITSU LIFEBOOK A357	02/03/2020	01/03/2023	3	Bien propre	598,08	564,76	33,32	598,08	-
AMILLY - TAVU PUBLICITE - ENSEIGNE TOTEM SITE	01/03/2020	31/12/2026	6	Bien de retour	9 720,00	4 033,49	1 422,44	5 455,93	4 264,07
AMILLY - 2 TMI IMMOS BOITE AIR SECONDAIRE+TRAPPE	31/03/2020	30/03/2025	5	Bien de retour	3 674,03	2 023,24	734,81	2 758,05	915,98
AMILLY-TAVU PUBLICITE - VITRO DÉCO VITRINE VINYL	02/06/2020	01/06/2023	3	Bien de retour	2 360,00	2 030,26	329,74	2 360,00	-
AMILLY-HOME VIDEO - VIDEO UDH 4K SALLE CEREMONIE	09/11/2020	08/11/2025	5	Bien de retour	708,00	303,37	141,60	444,97	263,03
AMILLY - FRAIS TRAVAUX FH 2020	01/01/2020	31/12/2026	7	Bien de retour	2 062,34	883,86	294,62	1 178,48	883,86
HOME VIDEO CONCEPT SONO/VIDEO COMPLET SALLE CEREMO	29/09/2021	28/09/2026	5	Bien de retour	1 572,80	394,71	314,56	709,27	863,53
ACHAT CENTRALE - HP BUSINESS ORDINATEUR N°1	24/09/2021	23/09/2024	3	Bien propre	878,75	371,57	292,92	664,49	214,26
ACHAT CENTRALE - HP BUSINESS ORDINATEUR N°2	24/09/2021	23/09/2024	3	Bien propre	878,75	371,57	292,92	664,49	214,26
AMILLY - FRAIS TRAVAUX FH 2021	01/01/2021	31/12/2026	6	Bien de retour	1 814,00	518,28	302,33	820,61	993,39
MONCHERI - CREATION DE DALLES BETON EXTERIEURES	01/01/2022	31/12/2026	5	Bien de retour	5 198,00	866,33	1 039,60	1 905,93	3 292,07
BRUNEAU - TRANSPALLETTE MANUEL 2500KG 1150 MM	31/10/2022	30/12/2026	4	Bien de retour	639,00	21,36	153,36	174,72	464,28
SERAY DANO - REPART - 1 CATAFAQUE - AMILLY	01/01/2022	31/12/2025	4	Bien de retour	886,18	221,54	221,54	443,08	443,10
PRODESTIS-REBRIQUETAGE COMPLET APPAREIL ATI AMILLY	01/01/2022	31/12/2026	5	Bien de retour	58 000,00	9 666,67	11 600,00	21 266,67	36 733,33
AMILLY - FRAIS TRAVAUX FH 2022	01/01/2022	31/12/2026	5	Bien de retour	1 996,50	332,75	399,30	732,05	1 264,45
ACHAT CENTRALE - OPTIPLEX 3280 BTX - AMI	06/01/2023	05/01/2026	3	Bien de retour	783,17	-	256,77	256,77	526,40
FACT/BRUNEAU - INJECTEUR/EXTRACTEUR KARCHER	31/05/2023	30/12/2026	3	Bien de retour	659,40	-	107,89	107,89	551,51
AMILLY - FRAIS TRAVAUX FH 2018	01/01/2023	31/12/2026	4	Bien de retour	13 695,00	-	3 423,75	3 423,75	10 271,25
ACTIVATION TRAVAUX FH+ASSURANCE DECENNALE 2018	01/01/2023	31/12/2026	4	Bien de retour	7 930,78	-	1 982,69	1 982,69	5 948,09
					1 708 853,31	918 842,04	215 920,31	1 134 762,35	574 090,96

5. Conclusions & perspectives

L'ouverture du crématorium de Montereau-Fault-Yonne en septembre 2023 ainsi que l'activité concurrentielle du crématorium de Gien ont engendré une baisse des volumes en 2023 par rapport à l'année 2022.



**CRÉMATORIUMS
DE FRANCE**